

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAPITTE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Octobre 1872.

Chronique Politique.

Nous savons de bonne source, dit le *Courrier de France*, que les chefs du parti radical adressent à profusion, en ce moment, à leurs délégués des départements, des formulaires rédigés en vue de la campagne dissolutionniste, que l'interdiction des banquets a paru entraver, et qu'il leur est enjoint d'ouvrir. Nous savons aussi qu'ils dirigent sur différents départements des agents destinés à exercer par la parole une prompte action sur les habitants des campagnes.

Plusieurs individus, munis d'instructions catégoriques, sont déjà partis pour le Doubs, le Jura, la Haute-Savoie et d'autres départements, sans se douter de la surveillance dont ils sont l'objet.

Le congrès tenu cette année à Lugano, par la Ligue de la paix et de la liberté, a peu fait parler de lui. Depuis que la monstruosité des faits a dépassé l'extravagance des paroles, les harangues qui trouvaient jadis un si grand retentissement meurent sans écho dans le vide de l'indifférence.

Au milieu de son insignifiance, la réunion de Lugano a cependant un titre à quelques instants d'attention : elle a fourni à M. Garibaldi l'occasion d'écrire une lettre, et dans cette lettre le passage suivant :

« ... Mais ce qui est le comble du scandale, c'est que le pays qui fournit des traîneurs de sabre soit précisément la République française, cette patrie de Voltaire et de Victor Hugo, et ce qu'il a de plus scandaleux, c'est que ce petit minuscule tyran, — ce Protée, — qui, aujourd'hui même à Trouville, menace l'Océan à coups de canon, — ce caméléon encore tout souillé de sang,

soit, comme l'homme de Sedan, dévoré du désir de la guerre, au point de jeter la perturbation dans le monde entier et d'obliger les nations à s'armer jusqu'aux dents. C'est là une chose renversante et tout cela prouve que notre prétendu siècle de progrès ne sait encore que se payer de mots creux.

» Thiers, comme Bonaparte, mène la France par le mot de gloire. Il la ruine par des armements exorbitants. Il oblige le monde à se tenir sur la défensive ; il arrache les peuples au travail ; il est, en un mot, le véritable fléau de l'humanité. Il a fait de la France le foyer du jésuitisme ; il a fait manquer ce noble pays à ses plus glorieuses traditions.

» Comme Bonaparte, Thiers est l'homme du mensonge. Comme lui, il s'est élevé sur une montagne de cadavres, les cadavres d'un peuple généreux. Le premier a fait la guerre à la Prusse pour échapper au châtiement de la justice. Le deuxième s'est enfui de Paris, tremblant et accablé du mépris public.

» Le monde sera-t-il donc éternellement condamné à être foulé aux pieds par de lâches et vils fripons ?...

» GARIBALDI. »

Qui donc prétendait, dit la *France*, que M. Garibaldi n'était pas l'ami de notre pays ? Il ne lui souhaite que deux choses : l'annihilation devant la Prusse et le règne de la Commune.

On assure que M. Thiers a conçu une vive irritation du dernier discours de M. Gambetta, et que, tout d'abord, il n'y voulait pas croire. M. Gambetta, en effet, à ce qu'on rapporte, n'était parti en tournée qu'après avoir laissé en gage au ministère de l'intérieur les plus belles promesses. Le chef du parti radical et le gouvernement étaient dans les meilleures termes et marchaient d'un parfait accord, si bien qu'à Lyon M. Gambetta, l'autre jour, avait pu déclarer à l'avance qu'aux prochaines élections son parti n'aurait qu'à voter avec le gouvernement.

D'autre part, M. Thiers avait fait ses cal-

culs. Il comptait, à la rentrée de la Chambre, s'appuyer sur le centre gauche et la gauche réunis, pour réclamer du reste de la Chambre tout ce qui serait à sa fantaisie. Jusque-là le complot mutuel marchait à merveille et la campagne modérée de M. Gambetta devait en assurer le résultat.

Mais le discours de Grenoble pourrait bien avoir brouillé les cartes et dérangé le jeu.

Malgré les difficultés que lui cause le carlisme, le gouvernement espagnol songe à combattre sérieusement l'Internationale qui fait de très-grands progrès au-delà des Pyrénées. Le cabinet de Madrid voudrait réunir une conférence des puissances européennes pour agir de concert avec elles. Non-seulement l'ambassadeur d'Espagne a remis une note à ce sujet à M. de Rémusat, mais tous les diplomates espagnols ont rempli la même mission près des gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

UN ENTRETIEN AVEC M. THIERS.

Sous ce titre, la *Patrie* publie une conversation entre un de ses collaborateurs, M. Eugène d'Arnoult, et le Président de la République. Nous lui empruntons son récit et lui laissons la responsabilité du langage que notre confrère prête à M. Thiers :

« Une fois de plus, me fit l'honneur de me dire M. Thiers, je répéterai que je veux la paix, rien que la paix ; chacun en Europe, d'ailleurs, pense de même. L'empire allemand est le dernier qui pourrait songer à recommencer la guerre contre nous. Ses hommes d'Etat reconnaissent qu'en nous prenant, dans l'enivrement d'un triomphe chèrement acquis, des territoires non allemands, ils ont commis une faute, car ces territoires, loin de constituer une force pour le nouvel empire, sont une cause incessante de faiblesse ; mais ce qui est fait est fait.

» L'Autriche nous est des plus sympathi-

ques, comme nous sommes, nous, des plus sympathiques à ce peuple bon et loyal.

» L'Autriche ne peut oublier que pendant vingt années j'ai combattu sans relâche la politique malheureuse qui voulait l'affaiblissement de cette puissance, et que ce n'est point ma faute si cette politique, que je déplore, a causé tant de malheurs à cette intéressante nation, que le génie de sa race rend, par tant de côtés, si semblable à la nôtre.

» Les sentiments amicaux de la Russie nous sont connus, ils sont sincères.

» L'Italie n'est pas, ne saurait et ne veut pas être notre ennemie. Si, en dehors de l'action d'une partie du gouvernement ; si, à l'encontre des idées personnelles de son rogentilhomme, des idées fausses ont pu se propager dans un certain milieu et des froissements se produire, ces idées et ces froissements ne sauraient avoir de fâcheux résultats. Les Italiens ne peuvent oublier que nous appartenons à la même race.

» Vous avez entendu parler de revanche ! Qui parle de revanche ? Ce n'est ni moi ni personne autour de moi, ni aucun de ceux qui ont vraiment à cœur de voir la France redevenir grande et forte.

» La revanche, nous l'aurons non par les armes, mais par le travail, par notre génie industriel et créateur, et en nous maintenant, nous et notre génie, dans la ligne du vrai beau, du vrai grand.

» On dit que certaines branches de notre industrie sont en décadence, que les soieries, que l'article de Paris sont distancés par les soieries allemandes et par l'article de Vienne. C'est archi-faux. Si les soieries communes, si l'article commun fabriqués en Allemagne et à Vienne prennent place à côté de nos soieries communes et de notre article usuel sur les marchés étrangers, nos soieries façonnées, nos bronzes demeurent et demeureront sans rivalité possible. Ces produits de l'art français sont aujourd'hui, dans le monde entier, plus recherchés.

» Je m'occupe activement de l'armée, c'est vrai. Je veux que la France possède une armée supérieure à toute autre, sinon par la quantité, au moins par la qualité.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XV.

VENGROF.

(Suite.)

Le juif se coucha de nouveau ; mais, au bout d'un instant, il se releva en disant :

— Je n'entends plus rien.

— Ton oreille est gelée, frère (1) ; frotte-

(1) Le froid excessif à cette époque produit souvent de semblables accidents ; il suffit en pareil cas de frotter avec de la neige la partie gelée pour rétablir la circulation.

la avec de la neige et remets ton bonnet, fit le vieux chasseur, qui prit aussitôt sa place.

— Il y a des fuyards en avant et, derrière, un escadron qui les poursuit, reprit-il, après un instant.

— A quoi le connais-tu ? demanda l'officier.

— Au bruit irrégulier des premiers, au galop lourd et cadencé des seconds.

— Êtes-vous prêts ?

— Oui, lieutenant.

— Pas un mot, pas un mouvement.

Une minute après, le bruit des chevaux arrivait clair et distinct ; bientôt des formes de cavaliers se dessinèrent dans le brouillard.

Quelques secondes après, on pouvait distinguer des lanciers et des Faucheurs, couchés sur le cou de leurs montures ; un peu en arrière, sur le même cheval, deux jeunes gens, dont l'un portait un drapeau, étaient suivis de près par un officier de uhlands, admirablement monté. Au moment où il

abaissait son revolver, un coup de feu retentit.

Le Russe leva les bras, déchargea son arme en l'air, se renversa sur la croupe de son cheval et tomba, en se tordant, sur la neige.

Le groupe des cavaliers pénétrait en même temps, comme une avalanche, dans le bois.

L'homme qui avait tiré, le vieux chasseur, se jeta à la bride du cheval de l'officier russe et l'arrêta.

L'escadron arrivait au galop.

— Bataillon, cria l'officier, comme s'il eût commandé deux cents hommes, feu à volonté !

Une vingtaine de coups de carabines, partis de derrière les troncs d'arbres, portèrent le désordre dans les rangs des uhlands.

Mais il fallait le temps de recharger.

— Tirailleurs, cessez le feu ! rugit l'officier. Faucheurs et lanciers, apprêtez vos armes !

Il n'y avait ni Faucheurs ni lanciers que ceux que l'embuscade des Enfants du Désespoir avaient secourus si à propos ; mais les Russes l'ignoraient. Le capitaine Frédérikof craignit de s'être imprudemment aventuré ; trompé par le commandement de l'officier polonais, il fit tourner bride à son escadron, qui repartit au grand trot, poursuivi par les balles que les volontaires se hâtaient de leur envoyer.

Malgré la précipitation de leur retraite, les Russes avaient eu le temps d'enlever leurs blessés ; mais ils avaient laissé cinq ou six morts.

Emporté par son instinct, Ruben, aussitôt après le départ des Moscovites, s'était approché du cadavre de l'officier. Au doigt du jeune homme brillait un gros diamant, et son manteau entr'ouvert laissait apercevoir une chaîne d'or, retenant une montre qui, probablement, était d'un grand prix.

La tentation était forte.

L'officier polonais le devina.

— Ruben, dit-il d'une voix sévère, sou-

» On tombe dans le fantastique quand on parle de quantité; les Prussiens, disait-on, nous ont jeté quinze cent mille hommes en France, alors qu'ils avaient tout au plus la moitié de ce chiffre. En se basant sur la quantité, on s'expose à des mécomptes qui n'arrivent point lorsqu'on se fonde sur la qualité. Or, comme qualité, l'armée française actuelle est incomparable, et je ne suis pas le seul à le reconnaître et à l'affirmer.

» Avec son armée et de bonnes finances, comme je m'applique à les lui faire, la France n'a rien à craindre et peut en toute sécurité travailler à redevenir elle-même.

» Quoi qu'on en dise, la France est de toutes les nations d'Europe la plus riche et la plus favorisée par la nature. Je veux donc que la France redevenue ce qu'elle a été, ce qu'elle doit être, la plus brave, la plus vaillante au travail et la plus respectée.

» Nul ne peut répondre de l'avenir; ce dont je puis répondre cependant et ce dont je répons, c'est que si, contre la volonté bien sincère de tous les gouvernements, il se produisait un événement de nature à troubler la paix, la France ne sera pour rien, absolument pour rien dans cet événement.

» Cela ne veut pas dire que j'entrevois quelque événement en perspective. Toutes les puissances ont, plus encore que nous peut-être, besoin d'une longue paix pour se remettre de la secousse causée par l'ébranlement de la France.

» Il faut mettre au rang des chimères tous les bruits relatifs à un remaniement ou à un changement quelconque. L'Europe est ce qu'elle est; il n'appartient plus à personne de vouloir y changer quelque chose.

» Le gouvernement de la République française, à qui chaque jour arrive du dehors des témoignages non équivoques de la plus franche sympathie, le gouvernement de la République est le gouvernement de la paix et sa grandeur a pour base le travail. J'espère que les incrédules, s'il en est encore, finiront bien par se convaincre de cela.

» Cette paix, que je désire voir se maintenir longtemps, cette paix, que je m'applique à rendre féconde, sera d'autant plus durable et plus assurée, que l'armée chargée de la faire respecter sera, comme qualité, la première entre toutes les armées.

» Cette paix, je la veux non par faiblesse, car nous ne sommes pas faibles, je la veux parce qu'avec elle, par elle, je veux en peu d'années rendre à la France dans le monde le rang dont elle a pu déchoir un instant, mais qu'il n'est au pouvoir d'aucune puissance humaine de lui faire perdre pour toujours. »

Informations diverses.

Un nouveau convoi d'individus, condamnés à la déportation pour faits relatifs à l'insurrection, est dirigé aujourd'hui sur Toulon.

Ce convoi se compose de vingt-et-un prisonniers, peu connus d'ailleurs.

viens-toi de ton serment; les Enfants du Désespoir ne dépouillent pas les morts.

— Je le sais, dit-il; mais en lui enlevant son or et ses bijoux, que les Cosaques voletront dans une heure, je ne fais que reprendre une partie de la fortune qu'ils m'ont volée.

— Nous avons tous été pillés par les Moscovites et, à ce prix, nous serions tous dans notre droit, reprit l'officier; mais l'ordre des chefs est de n'enlever à l'ennemi que les armes dont nous manquons.

Au nom de Ruben, César et Marpha s'étaient retournés.

M^{me} Kirposka reconnut la première le fils du juif Abraham.

— Toi ici? s'écria-t-elle.

— Oui, Votre Seigneurie, c'est bien moi; les Moscovites, que le Seigneur Dieu confonde, me conduisaient en Sibérie, après avoir massacré Noémi, brûlé mon père, pillé notre pauvre maison, quand Sa Seigneurie, M. Narbut, m'a délivré; mais nous sommes ruinés, ma noble demoiselle, ruinés

Il est décidé que le dernier départ pour la Nouvelle-Calédonie aura lieu le 25 décembre; le navire qui partira ce jour-là complétera l'évacuation des condamnés politiques.

Cette date a été fixée par M. le ministre de la marine.

Dans un procès qui vient d'être jugé à Trèves, le tribunal a décidé qu'il y a lieu, dans les circonstances présentes, de considérer comme une grave injure l'épithète de jésuite.

Les nouvelles de l'insurrection carliste ont une certaine gravité.

Le bruit court qu'une ville du Maestrazgo est soulevée, que l'effervescence y est très-grande ainsi que dans la province entière où l'on complète le nouvel armement.

On annonce de Madrid que la Toison-d'Or, devenue libre par le décès du roi de Suède, va être concédée au général Cordova.

L'ex-père Hyacinthe est en instance auprès du garde-des-sceaux pour faire valider, en France, son mariage civil. Le ministre de la justice oppose, paraît-il, à cette demande, un refus basé sur les prescriptions de la loi, qui exige l'accomplissement en notre pays de certaines formalités auxquelles le père Hyacinthe aurait négligé de se soumettre.

Le célèbre Ligier, ex-sociétaire de la Comédie-Française, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans, dans sa ville natale, à Bordeaux.

On écrit de Strasbourg au *Soir*:

Les manœuvres d'automne, qui ont eu lieu à Molsheim, ont été signalées par un fait grave, sur lequel les journaux allemands ont gardé le silence. Je n'ai pas voulu vous en parler avant d'avoir changé mes doutes en certitudes. Dans une de ces batailles simulées, qui ne diffèrent des batailles réelles que par la différence des cartouches, dix-neuf Prussiens, dont un colonel, reçurent des balles dans le corps. Il y eut des morts et des blessés.

On accuse les Wurtembergeois d'avoir fait le coup, en substituant des cartouches à blanc. Cet incident mit fin aux manœuvres à feu. Les morts furent enterrés sur place, les blessés transportés en Allemagne. Malgré les précautions prises pour étouffer cette affaire, les paysans ont découvert les fosses fraîchement remuées. Déjà l'on avait remarqué des voitures chargées de blessés et une charrette remplie d'armes et d'effets militaires ensanglantés. Les indiscretions des soldats récemment congédiés ont fait connaître le mystère.

sans espoir. Si cependant vous vouliez m'acheter ce revolver, c'est une arme.....

— Nous aussi, nous sommes ruinés, mon pauvre Ruben, interrompit Marpha en souriant et, de plus, trop pressés pour faire un marché.

— Et ce noble seigneur, continua le juif, en présentant son trophée à César, ne veut-il pas m'acheter ce pistolet qui a failli tuer cette noble demoiselle? Ce serait un souvenir pour lui, un souvenir bien.....

César avait dans la poche de son dolman un portefeuille contenant quelques billets de son banquier de Varsovie.

— Tiens, dit-il, et donne-moi ton revolver.

Ruben étendit sa main crochue: c'était un billet de cent roubles.

— Etes-vous fou, mon cousin? fit Marpha, centroubles, d'un pistolet.

— C'est une relique, répondit César.

— C'est pour rien, seigneur, pour rien, gémit Ruben, en enfouissant sous son tou-loup de peau de mouton le papier, qu'il

L'augmentation du prix des tabacs a amené de singuliers désordres à Constantinople.

Le gouvernement turc avait abandonné la vente du tabac dans la capitale à une compagnie de banquiers pour la somme de 40 millions.

Tout d'abord, la nouvelle régie avait quadruplé les prix, et celui de la livre de tabac ordinaire a été porté à 22 fr. Il en est résulté à Constantinople une telle surexcitation, que huit débitants ont déjà été assassinés. Plusieurs employés de la compagnie qui voulaient vérifier le contenu des paquets portés par les passants, ont été roués de coups. Une grande partie des fumeurs ont abandonné la cigarette et fument des cigares européens, qui ne tombent pas sous le monopole.

De grands mouvements de troupes viennent d'avoir lieu entre Paris et Versailles.

Le 4^e corps d'armée qui vient de quitter Paris a été remplacé par le 1^{er} corps qui tenait garnison à Versailles, à Satory, à Clamart, à Meudon, etc.

Le 1^{er} corps d'armée, sous les ordres du général Montaudon, se compose des régiments suivants:

1^{re} division. — Général Schmidt.

1^{re} brigade: 51^e et 54^e de ligne.

2^e brigade: 87^e et 72^e de ligne; 2^e bataillon de chasseurs.

2^e division. — Général Pajol.

1^{re} brigade: 67^e et 68^e de ligne; 12^e bataillon de chasseurs.

2^e brigade: 45^e et 120^e de ligne.

3^e division. — Général Jollivet.

1^{re} brigade: 30^e et 74^e de ligne; 30^e bataillon de chasseurs à pied; général Dumont.

2^e brigade: 36^e et 119^e de ligne; général Lefèvre.

Artillerie: 2 batteries du 17^e régiment.

Génie: 4 compagnie du 1^{er} régiment; 4 brigade de cavalerie; chasseurs d'Afrique.

Ces troupes resteront à Paris jusqu'au mois d'avril prochain.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le contingent de la classe de 1874, pour le département de Maine-et-Loire, est de 1488 hommes, et pour l'arrondissement de Saumur de 236.

Les opérations du conseil de révision, pour la formation du contingent de l'armée et de la réserve, auront lieu, pour l'arrondissement de Saumur, le mardi 22 octobre, à midi.

COMICE AGRICOLE.

Dimanche 22 septembre a eu lieu, à la porte de Doué-la-Fontaine, au Pont-de-Va-

continua à palper avec un frémissement de bonheur.

Les cavaliers continuèrent leur route vers Vengrof, pendant que les éclaireurs s'avançaient avec précaution dans la plaine.

A l'entrée de la ville, des paysans armés se hâtaient d'élever des barricades de neige et de couvrir les approches avec des abattis de pins et de bouleaux.

D'autres, des femmes et des enfants, achevaient de charger, sur des traîneaux, leurs objets les plus précieux, pour les soustraire à la rapacité de l'ennemi, et les dirigeaient en toute hâte vers le district montagneux de Mokabod.

Narbut lui-même avait donné les ordres relatifs à cette évacuation précipitée; évidemment il avait été trahi, le rapport de ses éclaireurs ne pouvait lui laisser de doutes à cet égard.

S'il n'eût eu que sa bande à sauver, il aurait facilement pu échapper à l'ennemi, dont les forces, sans proportion avec celles qu'il commandait surtout l'artillerie nombreuse,

rennes, sur la propriété de M. le général Genest, le concours organisé par le comice agricole de l'arrondissement de Saumur.

Ici l'horizon magnifique laisse voir les confins de l'Anjou et du Poitou, et ce site enchanteur rappelle ces deux vieilles provinces de notre région.

Là encore les mœurs champêtres sont presque en vigueur; chacun se livre avec une noble ardeur à l'agriculture: aussi fait-elle, de ce côté, plus de progrès qu'ailleurs. C'est ce qu'ont constaté les divers jurys qui ont été appelés à se prononcer sur la valeur des concurrents.

Le concours de labourage, commencé à midi, a été mené avec beaucoup d'habileté et d'intelligence par dix vigoureux campagnards. Le jury, embarrassé par la bonne exécution du travail, a jugé à propos de sortir du programme et de décerner cinq primes au lieu de trois, ainsi qu'il avait été fixé antérieurement.

Les primes ont été réparties dans l'ordre suivant:

- 1^{re}, MM. Boussy, de la commune de Cisay;
- 2^e, Lecoindre, Jean, de Brigné;
- 3^e, Jaudouin, Eugène;
- 4^e, Marionneau, de Louresse;
- 5^e, Courant, Mathurin, du Pont-de-Varennes.

M. Decosse, de Grézillé, a reçu une récompense unique pour son travail à la charrue fouilleuse.

Le comice a également décerné une récompense aux laboureurs dont les noms suivent:

Blandin, de Cizay; Jolivet, André; Courant, Joseph; Delalande et Goisnard.

L'exposition des animaux a été nombreuse, et les sujets fort beaux.

Cependant, la race chevaline aurait pu être mieux représentée. Les sujets ne manquaient pas de valeur; mais, dans cette contrée, on a droit d'espérer mieux.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, d'appeler l'attention du gouvernement sur les étalons. Il y a, à notre époque, une sorte d'engouement pour les étalons coureurs; et certes ils ne sont pas toujours dans de bonnes conditions pour la reproduction. Il serait nécessaire que leur choix fut confié à des hommes intelligents et compétents, tenant compte surtout des besoins du pays.

Primes aux juments poulinières suivies d'un poulain.

- 1^{re}, Cornilleau, Louis, de Saint-Lambert;
- 2^e, Abraham, de Saint-Hilaire-du-Bois;
- 3^e, Cornilleau père, de Saint-Lambert;
- 4^e, Cormier, Jean, de Concourson;
- 5^e, Guibert, Jean, de Moutilliers.

Aux poulains mâles et femelles d'un an.

- 1^{re} Prime, (Aucun sujet n'a été jugé assez méritant);
- 2^e, — Bouilleron, de Grézillé;
- 3^e, — Reveau, Paul, de Distré;
- 4^e, — Robin, Louis, de Louresse;
- 5^e, — Frouin, Pierre, de Martigné.

Aux poulains mâles et femelles de deux ans.

- 1^{re} Prime, Lorilleux, Jacques, de Tigné;
- 2^e, — Cornilleau, de Vivy;

ne pouvaient lui laisser aucune espérance de victoire. Mais, en venant s'installer dans la petite ville de Vengrof, il savait qu'il en avait compromis la population et il ne voulait pas l'abandonner sans merci à la rage des Moscovites.

Il finissait de prendre ses dernières dispositions, quand une des sentinelles, qui veillaient à la porte de son quartier, cria:

— Lanciers polonais!

Narbut eut un tressaillement d'espérance, et s'élança hors de la chambre.

La Providence envoyait-elle Langiévitich à son secours? Pour les Enfants du Désespoir, c'eût été la victoire, comme la veille, la venue de Narbut eût été le salut de l'armée de Langiévitich.

Au lieu d'une armée, il n'y avait qu'une poignée de cavaliers; cependant il attendit pour savoir s'ils apportaient quelque importante nouvelle.

(La suite au prochain numéro.)

- 3° — Cady, de Denezé ;
4° — Touret, Paul, de Martigné.

L'exposition de l'espèce bovine a été la plus admirable. Les animaux soumis au jury étaient magnifiques ; les croisements Durham surtout ont le plus attiré l'attention des connaisseurs.

Un prix a été décerné à M. Mauriceau, de Louresse, pour son taureau de race Durham pure et sa génisse de 18 mois, race croisée.

Les autres récompenses ont été décernées dans l'ordre suivant :

Aux taureaux de toutes races, âgés d'un an au moins.

- 1^{re} Prime, Champion, de St-Florent ;
2° — Frouin, Isidore, de Martigné ;
3° — Courant, Mathurin, du Pont-de-Varennes ;
4° — Hétreau, Louis, de Denezé ;
5° — Veuve Martin, de Varennes-sous-Montsoreau ;
6° — Gâté, de St-Georges-Châtelais ;
7° — Courant, déjà nommé.

Aux vaches laitières de trois à six ans.

- 1^{re} Prime, M. Mauriceau, de Louresse ;
2° — Davy, de Montilliers ;
3° — Martin, Charles, de Maligné, commune de Martigné ;
4° — Guyard, Etienne, de Brigné ;
5° — M. de la Frégeolière, de St-Florent ;
6° — Courant, déjà nommé ;
7° — M. le comte de Contades, de Louresse.

Aux génisses de toutes races, âgées de 8 mois.

- 1^{re} Prime, Davy, de Montilliers, déjà nommé ;
2° — Poupard, de Martigné ;
3° — Renault, de Louresse ;
4° — Chanlouineau, de St-Georges ;
5° — Percher-Leroy, Pierre ;
6° — Goisnard, Joseph, de Chemellier ;
7° — Jaudouin, de Meigné.

Aux verrats de toutes races, âgés de six mois.

- 1^{re} Prime, Besnard, d'Allonnes ;
2° et 3° (pas décernés).

Aux truies de toutes races, âgées de six mois.

- 1^{re} Prime, Besnard, d'Allonnes ;
2° — M. de Fontenay, des Verchers.

ESPECE OVINE.

Au plus beau bélier.

- 1^{re} Prime, Bruneau, de Doué ;
2° — Guyard, Etienne, de Brigné.

Au plus beau lot de brebis.

Prime : Frouin, Pierre, de Martigné.

Le comice avait également préparé son rapport pour les exploitations agricoles des cantons de Doué et de Gennes.

Ont été proclamés comme ayant mérité des récompenses :

- 1° M. Lucien Mauriceau, propriétaire à Louresse-Rochemenier ;
2° M. Louis Touchais, fermier et propriétaire à Maligné, commune de Marligné-Briand.

La culture de la vigne à la charrue est également l'objectif du comice ; il ne cesse d'encourager ce mode de travail, devenu une nécessité dans notre région.

Ont reçu des récompenses par ordre de mérite :

- 1° M. François Péan, propriétaire à Forges, médaille de vermeil ;
2° M. Touchais-Picherit, propriétaire à Maligné, une seconde médaille de vermeil ;
3° M. Ditière-Patée, propriétaire à Forges, une médaille d'argent.

Le comice avait cru devoir s'occuper des pépinières et donner un gage d'intérêt à cette industrie, qui prend dans notre pays une très-grande extension ; mais les pépiniéristes ne s'y sont pas prêtés ; aucun ne s'est présenté. Cet esprit d'abstention est fâcheux ; cette industrie elle-même n'aurait qu'à gagner à être connue davantage.

Après le concours, le comice s'est réuni en assemblée générale à la mairie de Doué ; il s'est reconstitué et a admis comme membres titulaires dix nouveaux aspirants, pouvant continuer l'œuvre et rendre des services véritables dans les questions agricoles.

Le soir, les lauréats et plus de cinquante membres du comice se sont réunis en un banquet à l'hôtel de la Boule-d'Or, tenu par M. Guinaudeau. M. Duphénieux, sous-préfet de Saumur, présidait la fête, assisté

de MM. du Baut, président du comice, Rocher, vice-président, Delège, secrétaire.

Au dessert, M. du Baut s'est levé et a pris la parole. En quelques mots il a exposé le but de la société qu'il présidait, les soins que le comice avait toujours apportés dans son mandat, les bons résultats qu'il était heureux de constater dans l'agriculture de l'arrondissement de Saumur, et l'extension qu'avait prise l'élevage du bétail.

M. Duphénieux lui a succédé ; il s'est associé aux sentiments exprimés par M. du Baut, a remercié le comice du bon accueil qui lui avait été fait comme membre du comice, et a assuré le pays de toute sa sympathie et de ses vœux pour la prospérité agricole de notre arrondissement.

Cette fête avait attiré une foule nombreuse à Doué ; après le travail, la récompense : Les campagnards avaient à cœur de fêter ceux des leurs qui avaient été proclamés dans la journée ; aussi les sociétés étaient-elles nombreuses et joyeuses dans la ville de Doué, et les étrangers ne se sont éloignés qu'à une heure assez avancée dans la nuit, chacun étant très-heureux de la bonne journée qu'il avait passée.

Mardi soir, à la nuit, le conducteur de la voiture de Doué à Gennes a trouvé, sur la route, près le village des Roches, le cadavre du sieur René Marquet, cultivateur, demeurant à Saint-Clément-des-Levées.

Marquet venait d'être écrasé par sa charrette chargée de six barriques de vin. Peu auparavant, il avait été vu assis sur la première. Là, vraisemblablement, il se sera endormi et aura perdu l'équilibre. Il est tombé sous la roue gauche qui lui a passé sur la tête et la lui a broyée. Cette roue avait des cheveux et était tachée de sang lorsque les chevaux ont été arrêtés à 200 mètres plus loin que le cadavre.

M. Lauriol, adjoint au maire de Nantes, ne veut pas laisser peser plus longtemps sur sa tête municipale le soupçon de complicité ou du moins l'abstention coupable dont il est accusé. Il écrit au *Phare de la Loire* une lettre dans laquelle il cherche à se disculper ; mais, pressé de tous côtés par l'évidence des faits, il laisse échapper des aveux qui achèvent de le perdre. « Je me suis, dit-il, fait conduire à la gare, non comme adjoint au maire, mais seulement comme simple curieux, voyant beaucoup de monde se diriger de ce côté. »

On le voit, ce maître Jacques sait au moment opportun déposer l'écharpe tricolore pour endosser une simple carmagnole. Il est possible que la « curiosité » n'ait pas été étrangère à sa promenade à la gare. Mais, en vérité, cet adjoint curieux est trop « simple » s'il s' imagine n'être plus adjoint parce qu'il est curieux. Le raisonnement de l'adjoint nous semble plus curieux que l'adjoint lui-même, et nous aimerions assez qu'on le débarrassât de son écharpe afin qu'il pût s'abandonner en toute liberté à son penchant pour la curiosité.

Lorsque les désordres ont pris un certain caractère de gravité, M. l'adjoint a cessé d'être curieux pour ne plus obéir qu'à la voix du courage et du devoir : « Dès qu'il m'a été possible, je me suis dirigé vers ma voiture qui m'attendait et je suis parti pour ma campagne ! » Voilà l'inspiration qu'il a puisée dans le sentiment de sa position en face de la justice outragée ! C'est le temps de se montrer, cachons nous ! telle est la devise de M. l'adjoint.

Assurément, si tout le monde avait suivi l'exemple de M. l'adjoint, les désordres auraient bientôt pris fin. Mais tout le monde n'avait pas une voiture ni une campagne, et enfin tout le monde n'est pas adjoint. Dans ces circonstances, le devoir d'un adjoint qui a une voiture est de s'en servir pour aller plus vite quérir la police, et nullement pour filer à la campagne. Au moins, devait-il, en partant pour la campagne, engager ses amis les insulteurs à faire comme lui !

M. l'adjoint prétend que l'obligation d'aller avertir les autorités compétentes incombe au général Merle, présent sur les lieux !

M. l'adjoint est bien peu digne de la place qu'il occupe s'il ignore qu'un général n'est pas chargé de faire la police, à moins qu'il n'en soit requis. Malgré cela, le général n'est pas parti pour la campagne, et, après avoir personnellement fait tout ce qu'il a pu, il a fait arriver la personne de ses soldats qui ont promptement chassé du bout de la baion-

nette tout ce qui pouvait rester de partisans du citoyen maire et du citoyen adjoint... parti pour la campagne :

Enfin, il termine par un aveu précieux à recueillir et que nous recommandons à toute la sollicitude des autorités administratives et judiciaires :

« L'administration municipale avait délibéré dans la journée sur le point de savoir si, en raison de la procession annoncée, elle n'avait pas quelques mesures à prendre ; mais elle avait reconnu que n'ayant reçu à cet égard aucun avis officiel, elle n'avait pas à s'en occuper. »

La complicité de l'administration municipale ne peut donc plus être mise en doute. Il nous tarde de savoir comment le gouvernement va la juger. P. LAPEYRE.

Une instruction judiciaire est commencée au sujet des désordres qui ont agité la ville de Nantes dans la journée du 26.

Des témoins ont été entendus avant-hier. Il est probable que des poursuites seront bientôt exercées contre ces misérables dont les excès ont soulevé, dans cette ville, une indignation générale.

Si l'on en croit l'*Ordre*, le parquet a poursuivi sur ordre formel du ministre de la justice, qui avait prescrit « l'information la plus rigoureuse. »

Un décret de Victor-Emmanuel institue à Tours un consulat dont la circonscription comprendra les départements de la Sarthe, du Loiret, de l'Yonne, du Cher, de la Nièvre, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, et de Loir-et-Cher.

Le gouvernement prépare en ce moment un projet de règlement général d'administration publique pour la réorganisation des corps de sapeurs-pompiers sur toute l'étendue du territoire.

La principale question en litige est de savoir si les officiers continueront, comme par le passé, à être nommés par le pouvoir central, ou bien s'ils seront choisis à l'élection.

Un autre point qui paraît décidé, c'est que cette milice, dont le rôle avait été jusqu'à ce jour assez restreint, concourra dans certains cas au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Un grave accident, dit la *Sarthe*, a eu lieu dimanche matin, à 9 heures 20 minutes, à la gare du Mans. Le nommé Dieau, Edouard, âgé de 33 ans, chef d'équipe, a eu la tête écrasée entre deux wagons. La mort a été instantanée.

Dimanche matin, le conseil municipal du Mans a voté trois cent mille francs pour l'installation d'un régiment du génie au Mans.

On lit dans le *Journal officiel* :

De nombreuses demandes d'emplois dans l'armée territoriale, formées soit par d'anciens militaires, soit par des officiers de la garde mobile, soit par des officiers licenciés de la garde nationale mobilisée et des corps francs, parviennent au ministère de la guerre.

Le ministre croit devoir faire connaître que toutes les demandes de cette nature sont inscrites et classées et qu'elles seront examinées avec soin, mais seulement après que tout ce qui est relatif à l'organisation de l'armée active aura été réglé. Ce n'est qu'à ce moment que l'on s'occupera de l'armée territoriale.

Il ne sera pas répondu aux demandes qui sont adressées en sorte de la constitution de de cette armée. En raison de leur multiplicité, il en sera seulement pris note.

On assure que le spécifique suivant donne les meilleurs résultats contre la peste bovine : on fait bouillir 50 à 60 grammes de gentiane dans un litre d'eau ; on verse dans la décoction une cuillerée d'acétate d'ammoniaque et 42 gouttes d'acide phénique. On fait boire ce breuvage à l'animal à jeun et on le renouvelle trois fois en neuf jours. Ce spécifique a été indiqué par M. Drouyn de Lhuys à la société des agriculteurs de France.

THEATRE DE SAUMUR.

Jeudi 3 octobre, une seule représentation sera donnée par M. Bertheliet, premier

comique des théâtres des Variétés et des Bouffes-Parisiens, avec le concours de M^{lle} Jeanne Peyron, M. Victor, artistes des Bouffes, M^{me} Fabert, MM. Libert et Germain, des Variétés, et M. Godfroy, pianiste.

Cette représentation sera ainsi composée :

L'Ile de Tulipatan, opéra-bouffe, musique d'Offenbach, dans lequel M. Bertheliet remplira le rôle qu'il a créé à Paris ;

Le Testament de M. de Crac, opéra-bouffe, musique de Ch. Lecoq, dans lequel M. Bertheliet et M^{me} Peyron rempliront les rôles qu'ils ont créés à Paris ;

Ne la tue pas ! conférence sur l'*Homme-Femme*, faite par M. Bertheliet, créée par lui aux Variétés ;

Une drôle de soirée, grande scène humoristique, exécutée par M. Bertheliet, également créée par lui aux Variétés ;

Ce qu'on ne saura jamais, chansonnette, par M^{me} Peyron ;

Les Jurons de Cadillac, comédie en un acte, de M. Pierre Berton, et qui commencera la soirée.

Dernières Nouvelles.

Il est plus que probable que M. le Président de la République rendra compte à l'Assemblée, dès la reprise de ses travaux, de la situation du pays depuis sa prorogation, et qu'il le fera soit par un message, soit par un discours.

Mais ce que nous pouvons avancer en toute certitude, c'est que M. Thiers, qui prépare rarement ses discours, ne s'en occupe pas pour le moment.

On voit à quels taux tombent, depuis quelque temps, les cours de la Rente.

Aussi, on attribuait, hier, à la Bourse, au voyage de M. Gambetta et aux mirifiques discours de l'avocat-héritier, cette baisse persistante et sans exemple depuis la Commune.

La *République française* publie la dépêche suivante :

« Bonneville, 30 septembre, 3 h. 55.
» M. Gambetta est arrivé à Bonneville, venant de Thonon. Il a été reçu par le maire, les conseillers municipaux et des députations des cantons voisins. Il a entretenu chaque députation séparément des intérêts républicains.

» Ce soir, banquet de 120 couverts.
» M. Gambetta partira demain pour Anancy. »

Le roi Victor-Emmanuel est arrivé à Rome le 29 septembre, à 8 heures 40 minutes du soir.

Pour les articles non signés : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 septembre 1872.

NAISSANCES.

Le 4. — Raoul Houbé, rue de la Croix-Verte.

Le 5. — Georges-Louis Poirier, quai du Marronnier.

Le 7. — Ferdinand, rue de la Petite-Douve.

Le 8. — Prosper-René Gouby, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 10. — Etienne-Frédéric Berger, rue de la Visitation.

Le 11. — Marie-Augustine Fournée, Grand'Rue.

Le 14. — Victor Guérineau, ancienne route de Tours.

Le 15. — Lucie-Léonie Labbé, rue des Capucins.

MARIAGES.

Le 2. — Edmond-Eugène-Lucas Lemarquand, cordier, et Marie-Madeleine Lucas, couturière, tous deux de Saumur.

Le 3. — Léger Coudert, commerçant, de La Flèche, et Marie Gautier, sans profession, de Saumur ; Alfred-Joseph-Armée Picard, limonadier, et Léonie-Henriette Vincent, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 9. — Endry Claveau, distillateur, et Juliette Drouault, sans profession, tous deux de Saumur ; Paul-Louis-Ludovic-Anne Rousseau, agent d'assurance, de Périgueux, et Pauline-Candide Pelletier, sans profession, de Saumur ; Charles Gasnier, représentant de commerce, et Anne-Marie Mitaux, marchande de rouennerie, tous deux de Saumur.

Le 10. — Eugène-Isidore-Alfred Mercier, conducteur des ponts-et-chaussées, et Louise-Anna Fischer, professeur de piano, tous deux de Saumur; Victor Gautier, notaire, d'Argenton-Château, et Angèle-Euphrasie Martin, sans profession, de Saumur.

Le 11. — Jean Boireau, charbon, de Brézé, et Marie Mollay, domestique, de Saumur.

DECES.

Le 2. — Louis-Florentin Peigney, 2 mois, rue Royale.

Le 5. — Julie Léger, rentière, 70 ans, épouse Jean Blanadet, levée d'Enceinte.

Le 6. — Joséphine Rouleau, sans profession, 63 ans, épouse Jean Magé, rue de Nantilly; — François Fisac, employé de chemin de fer, 54 ans, rue de la Visitation; — Julien Lair, chapelier, 88 ans, à l'Hospice.

Le 7. — Théodore Blandin, journalier, 64 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Raymond-Eugène Béatrix, 2 ans, rue de la Visitation.

Le 8. — Marie Guinnehut, sans profession, 26 ans, épouse Jean-Pierre Desnoue, rue de Fenet.

Le 9. — Pierre-Honoré Duval, soldat au 9^{me} cuirassiers, 24 ans, à l'Hospice.

Le 11. — Jean Georget, propriétaire, 67 ans, rue des Moulins; — Clémentine-Elisabeth Boulouzat, 4 mois, ancienne route de Tours; — Nicolas Dincher, journalier, 53 ans, à l'Hospice; — Louis-François Carré, tailleur de pierres, 50 ans, rue de la Cocasserie.

Le 14. — Marie-Florentine Pomerai, 3 ans, montée du Fort.

Le 15. — Michel Ploquin, journalier, 60 ans, rue de la Chouetterie.

ROBES ET CONFECTIONS.

Rue du Prêche, n° 3.

M^{me} DUVAL

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections qu'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la

confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail. (447)

BANQUE GÉNÉRALE DES REPORTS

Pour consolider les intérêts financiers et industriels de France, Paris, 346, rue St-Honoré.

SUCCESSALES:

Angers, rue d'Alsace, 12. Saumur, rue du Temple, 11.

Extrait des Statuts

La société a pour objet toutes opérations de banque et reports.

A employer en reports au moins la moitié du capital réalisé, sans y comprendre les capitaux qui seront versés dans les caisses de la société, pour un temps déterminé et spécialement dans ce but.

A recevoir toutes espèces de valeurs cotées au parquet des agents de change, ou seulement en banque, et que leurs propriétaires déposeraient pour les besoins des reports.

A exécuter, pour le compte de tiers, tous ordres d'achat ou de vente, moyennant couverture préalable ou d'une représentation suffisante, soit en espèces, soit en valeurs négociables.

A encaisser tous effets, mandats à vue, chèques, délégations, warrants, arrérages de rentes ou pensions, parts d'intérêts, coupons payables en France ou à l'étranger, moyennant commission et sans pouvoir jamais faire aucun paiement à découvert.

A soumissionner tous emprunts de départements, de villes, de communes, de sociétés financières, industrielles ou commerciales.

A céder ou négocier les susdits emprunts à faire.

A faire pour le compte des départements, villes, communes, ou sociétés susdits le service de banque, de paiement des coupons ou de remboursement des titres.

A recevoir en comptes-courants, à échéances fixes, tous les fonds qui seront versés à un taux déterminé périodiquement par le conseil.

A constituer et à servir des rentes viagères sur versements en espèces ou en valeurs négociables ou sur abandon de propriétés foncières.

A céder à d'autres sociétés le service des dites rentes viagères.

A soumissionner toutes concessions de chemins de fer, d'usines, de mines de carrières, de gaz, d'eaux, ou de toutes autres entreprises industrielles privées ou publiques en France.

A exploiter directement ou à céder les concessions desdites entreprises.

La durée de la Société est de quinze ans.

Le siège de la société est à Paris, 346, rue Saint-Honoré. Elle établit des succursales et nomme des agents partout où elle en reconnaît l'opportunité.

ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS.

H. VALLEIX FILS

Banquier, 346, rue St-Honoré, à Paris.

12, rue d'Alsace, à Angers.

11, rue du Temple, à Saumur.

Escompte et Recouvrements sur la France et les principales places de l'Europe.

Achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées et non cotées au parquet et en banque (courtage réduit).

Achats et ventes à termes, couverture 1/10^e, courtage de la chambre syndicale des agents de change, sans aucune autre commission.

Escompte de coupons et encaissement de titre nominatif (courtage réduit).

Souscriptions sans frais à toutes les émissions.

Remboursement des titres sortis aux tirages.

Echange et libération de titres.

Avances sur titres, mêmes numéros rendus.

Groupements de capitaux et de titres pour reports.

Renseignements sur toutes valeurs.

Dépôts en comptes-courants à échéance fixe, à 4 1/2 0/0, quand le taux de la Banque est à 5 0/0.

L'ORDRE FINANCIER 5 fr. ANNÉE. PAR AN.

Journal hebdomadaire, donne en prime à tout abonné d'un an un Manuel complet des valeurs Françaises et Étrangères, sous forme d'Almanach pour l'année 1873.

L'ORDRE FINANCIER est envoyé gratuitement à titre d'essai, pendant un mois, sur demande au Directeur.

RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 8 (PRÈS LA BOURSE), PARIS.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalscière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalscière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frimas, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74.000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61.224.

Saint-Romain-des-Iles, 27 novembre.

La Revalscière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEHIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} OCTOBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % j. 1 ^{er} janv. 71.	52 95	»	»	20	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	883 75	»	»	1 25	C. gén. Transatlantique, j. juill.	380	»	»
4 1/2 % j. 22 sept.	75 50	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	»	Canal de Suez, j. 1 ^{er} janv. 70.	407 50	»	»
4 % j. 22 sept.	83 35	»	»	»	Crédit Mobilier	447 50	2	50	»	Crédit Mobilier esp., j. juill.	497 50	»	»
5 % Emprunt	86 55	»	»	05	Crédit foncier d'Autriche	940	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	209	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	405	»	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	376 25	»	»	2 50	Est, j. 1 ^{er} janv. nov.	532 50	2	50	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	432 50	»	»	7 50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	835	»	»	»				
— 1865, 4 %	376 25	»	»	»	Midi, j. 1 ^{er} janv. juill.	578 75	2	50	»				
— 1869, 3 % t. payé.	278 75	»	»	25	Nord, j. 1 ^{er} janv. juill.	950	»	»	2 50				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248 75	»	»	75	Orléans, j. 1 ^{er} janv. oct.	825	»	»	12 50				
— libéré	»	»	»	»	Ouest, j. 1 ^{er} janv. juill.	517 50	»	»	5				
Banque de France, j. 1 ^{er} janv.	4110	»	»	40	Vendée, 250 fr. p. j. 1 ^{er} janv.	»	»	»	»				
Comptoir d'escompte, j. aodt.	625	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	505	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	»									

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir,
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE PAR ADJUDICATION, Le dimanche 20 octobre 1872, à midi, En l'étude de M^r ROBINEAU,

LA COUPE DE BOIS DITE

LA COUPE-DU-SANG Au Porcher, commune de Gennez, Comprenant environ 26 hectares de taillis; 532 baliveaux, dans la coupe; 216 baliveaux, en une futaie.

On divisera en plusieurs lots, au gré des acquéreurs.

Une grande route traverse le taillis et en rend l'exploitation très-facile.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^{me} DE BOISHERAUD, à Saumur, ou à M^r ROBINEAU, notaire.

THIERS ET SES MINISTRES MAC-MAHON ET SES GÉNÉRAUX GAMBETTA et les membres du gouvernement du Quatre-Septembre, un grand nombre de Députés, nos Ecrivains illustres, des

membres du clergé, etc., etc., se trouvent dans la collection des 100 Portraits photographiés de DISDERI, NOS HOMMES DU JOUR. Prix 1 franc les 100 pour Paris. 1 fr. 25 cent. pour la Province, en timbres-poste. RAILLARD, éditeur, boulevard Poissonnière, 4, Paris.

RENTE FRANÇAISE 3 % AU PORTEUR

AVIS Tous les Rentiers ont intérêt à envoyer ou à faire présenter leurs Titres de Rente française 3 % à la Maison de Banque et de Change:

E. FORCADE

100, Rue de Richelieu, 100 PARIS

Bénéfice immédiat de :

2 francs par 3 francs de Rente, 20 francs par 30 francs de Rente, 200 francs par 300 francs de Rente, AINSI DE SUITE.

Renvoi par retour du Courrier de même somme de Rente française au porteur.

Opération semblable à celle qui consisterait à échanger un billet de Banque de 100 francs, contre deux de 50 francs, et à recevoir en plus 5 francs espèces. (475)

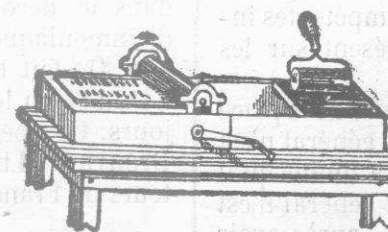
Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Prêche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY HANQUETIN, rue du Poits-Neuf. (404)

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.



S'adresser, pour renseignements, à l'Inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS. ON DEMANDE DES REPRESENTANTS.

INJECTIONS ET DRAGÉES A. TARDIEU.

Dans les principales pharmacies (Maladies secrètes). Commission, export : 8, rue Payenne, Paris.

M^r HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, demande un premier clerc.

Saumur, imp. de P. GODET.

LA GAZETTE DE PARIS GRAND JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN BUREAUX : 22, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN.

Publié chaque jour toutes les grandes questions de la politique intérieure et extérieure. — Les Dépêches télégraphiques, les Dernières nouvelles, des Bulletins de partout, du High-Life, du Théâtre, une Gazette domestique, le Tableau de la Bourse.

Une Revue complète de la Richesse nationale traitant de toutes les Valeurs françaises et étrangères, Conseils aux porteurs de Titres, Renseignements, Tirages.

10 Centimes le Numéro DÉPARTEMENTS : Abonnements : 1 an, 36 fr. — 3 mois, 9 fr.

Tout abonné de six mois recevra le premier mois gratuitement.

L'IMPRIMEUSE

BREVETÉE s. g. d. g., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : PLANS, DESSENS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner.

S'adresser, pour renseignements, à l'Inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS.

LE RENTIER

Journal Financier et Politique, Paraissant depuis 1869, Les 7, 17 et 27 de chaque mois, avant, pendant et après chaque liquidation de quinzaine. Directeur-propriétaire: Alfred Neymarck. On s'abonne à Paris, rue Neuve-St-Augustin, 22. Six mois, 3 fr.; un an, 4 fr.

Certifié par l'imprimeur sousigné.